

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-506799

ma femme
only 127293

Maladie

Dentaire

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

936

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

Mohamed Fakir

Date de naissance :

18-6-40

Adresse :

215 Monika plage Mohammedia

Tél. : 06/61329176

Total des frais engagés : 1451,06 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

24/05/2022

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 26/05/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/05/22	CS		GT	INP : 001243513
24/05/22	— CS —		10000	Zied El Kheireddine Invention 497 001243513

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
abordatoire MÉDICAL D'ANNECY 1000000000 El Mansour Imm. N°02 Tel. 024 44 735024	23/5/22	(B30x3)+(B50x2) B30+ B100 + Paris	390,00 011

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODP.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CLINIQUEERRAHMA

MARRAKECH

Tél : 05.24.34.34.61

MARRAKECH

Reçu de caisse

N° : 2205241522241750 / 1 / 0

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
22E241339	ABOUSSAAD NOUFISSA	24/05/2022

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
Espèce		400,00
PAYANT	Total payé	400,00 QUATRE CENTS DIRHAMS

Reçu établi par BOUKOUZ

CLINIQUEERRAHMA
LOT ZINEB EL MASSNAJI TARGA
MARRAKECH
Tél : 05 24 343 461 / 05 24 397 111
Fax : 05 24 343 461 / 05 24 397 111

CLINIQUEERRAHMA

MARRAKECH
Tél : 05.24.34.34.61
Fax : 05.24.39.79.77

F A C T U R E

N° 3 683 / 2022 du 24/05/2022

Nom patient	ABOUSSAAD NOUFISSA	Entrée	Sortie
Prise en charge	PAYANT	24/05/2022	24/05/2022

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
CONSULTATION	1,00		400,00	400,00
			Sous-Total	400,00
Total Frais Clinique				400,00

	Total général	400,00
<i>Arrêtée la présente facture à la somme de :</i> QUATRE CENTS DIRHAMS		

Encaissements	Espèces			Total encaissé	Solde
	400,00			400,00	0,00

CLINIQUEERRAHMA
LOT 1000H EL MASMOUDI TARGA
Tél : 05 24 34 497 111
Fax : 05 24 397 277



CENTRE DE CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE ERRAHMA

مركز أمراض القلب والشرايين الرحمة

IRM 1.5 - SCANNER 32 BARETTES 3D 4D - SYNC - VIA - ANGIO - SCANNER - PONCTION BIOPSIE SCANNOGUIDEE ET ECHOGUIDEE
ARTHROSCANNER - INFILTRATION SCANNOGUIDEE - COLOSCOPIE VIRTUELLE - DENTASCAN - NEURO/BODY PFRFUSION - RADILOGIE GENERALE
PANORAMIQUE DENTAIRE - ECHOGRAPHIE - ECHOGRAPHIE DOPPLER VEINEUX ET ARTERIELLE - MAMMOGRAPHIE - DENSITOMETRIE

M^r ABOUSSAAD
Nou Fissa

Dr. Zied FRICKHA
Cardiologue Interventionnel
Clinique Errahma
Tél: 0524 343 461 / 0524 497 111
Fax: 0524 397 977
INPE: 012 551 33
GSM: 06 44 51 88 33

- Bilan lipidique

- ASAT - ALAT

- neut

- RT

Labo. atoire NAKHIL
D'ANALYSES MEDICALES
TOLOGIQUES
Mr. Mousa B Mansour Imm. Nakhil
Marrakech - Tél: 024 44 71 35 / 024

Dr. Zied FRICKHA
Cardiologue Interventionnel
Clinique Errahma
INPE: 012 551 33
GSM: 06 44 51 88 33

CLINIQUE ERRAHMA
LOT ZINEB EL MASMoudi, Targa - Marrakech | Tél: 0524 343 461 / 0524 497 111 | Fax: 0524 397 977
TÉL: 0524 343 461 / 0524 497 111 | TÉL: 0524 397 977
TELE: 0524 343 461 / 0524 497 111 | TÉL: 0524 397 977
FAX: 0524 397 977 | (1)

مختبر النخيل للتحاليل الطبية "NAKHIL"

D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIQUES

CHARRAT Abdelkarim
Pharmacien Biologiste

الشراط عبد الكرم
صيدلي بيولوجي

Prélèvement du : 23/05/2022

Edition du : 23/05/2022



6JD9308

Madame ABOUSSAAD NOUFISSA EP BENTITA

Dossier n° : LEN928159

M5N9578

Dr. FRIKHA ZIED

Page : 1/1
23/05/2022

BIOCHIMIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédants
Créatinine..... soit.....	10.10 89	mg/l μmol/l	(5-9)
Cholestérol total..... soit.....	2.10 5.42	g/l mmol/l	(< à 2.4)
Cholestérol HDL..... soit.....	0.36 1	g/l mmol/l	(> à 0.35)
Cholestérol LDL..... soit.....	1.44 4	g/l mmol/l	(1.08-1.88)
Triglycérides..... soit.....	1.50 1.71	g/l mmol/l	(< à 1.5)
Transaminases SGOT/ASAT..... Transaminases SGPT/ALAT.....	16.90 13.80	U/l à 37°C U/l à 37°C	(< à 40) (< à 41)
			19.30 : 31/03/2015 26.80 : 31/03/2015

IONOGRAMME

Analyses	Résultats	Normes	Antécédants
Potassium.....	5.00	mEq/L	(3.5-5.5)

Laboratoire Nakhil
Charrat
Pharmacien Biologiste

LABORATOIRE "NAKHIL" مختبر النخيل للتحاليل الطبية

D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIQUES

CHARRAT Abdelkarim
Pharmacien Biologiste

الشراط عبد الكرم
صيدلي بيلوجي

INPE :
073002735

R.C : 36 218 - IF:69100730
I.C.E : 0016 0986 5000 024

Madame ABOUSSAAD NOUFISSA EP BENTITA

6JD9308 PRIVE

Facture N° : 52969

Prescripteur : Docteur FRIKHA ZIED

Analyses Effectuées Le 23/05/2022

Prélèvements	15 dh
Créatinine	b : 30
Cholestérol total	b : 30
Cholestérol HDL	b : 50
Cholestérol LDL	b : 50
Triglycérides	b : 60
Potassium	b : 30
transaminases	b : 100
TOTAL_B : b 350	
TOTAL DOSSIER : 390 dh	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

TROIS CENT QUATRE VINGT DIX DHS

Laboratoire Nakhil
Dr. Abdelkarim CHARRAT
Pharmacien Biologiste

Laboratoire Nakhil
Dr. Abdelkarim CHARRAT
Pharmacien Biologiste

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebâa Casablanca
Co-aprovel 150mg/12,5mg
b28
P.P.V. : 134,30 DH

6 118001 081028

V136132/01

* VIGNETTE
NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebâa Casablanca
Co-aprovel 150mg/12,5mg
b28
P.P.V. : 134,30 DH

6 118001 081028

V136132/01

* VIGNETTE
NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebâa Casablanca
Co-aprovel 150mg/12,5mg
b28
P.P.V. : 134,30 DH

6 118001 081028

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280



CENTRE DE CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLEERRAHMA
مركز أمراض القلب والشرايين الرحمة

IRM 1.5 - SCANNER 32 BARETTES 3D 4D - SYNCRO - VIA - ANGIO - SCANNER - PONCTION BIOPSIE SCANNOGUIDEE ET ECHOGUIDEE
ARTHROSCANNER - INFILTRATION SCANNOGUIDEE - COLOSCOPIE VIRTUELLE - DENTASCAN - NEURO/BODY PERFUSION - RADIOLOGIE GENERALE
PANORAMIQUE DENTAIRE - ECHOGRAPHIE - ECHOGRAPHIE DOPPLER VEINEUX ET ARTERIELLE - MAMMOGRAPHIE - DENSITOMETRIE

N^o ABOUSSAD
NOUFISSA

IE 24/05/2022

- Coaprovel $133 \text{ mg} \times 3 = 400 \text{ mg}$
100 mg/125 mg

CLINIQUEERRAHMA
LOT ZINEB EL MASHOUDI TARGA
Tél: 05 24 343 551 / 05 24 497 977
Fax: 05 24 343 551 (4)

1cp/1 Sorix 3 mois

- Lipanthyl 160 mg
1cp/1 Sorix 3 mois

- Nehilet 5 mg
1cp/1 malix 3 mois

- Cardiospirale 100 mg
1cp/1 midix 3 mois

Dr. Zied ERRAHMA
Centre de Cardiologie Interventionnelle
INPRA - Clinique Errahma
GSM : 06 40 51 88 38
Tél: 05 24 343 551 / 05 24 497 977
Fax: 05 24 343 551 (4)